PROGRAMME D'INTERET GENERAL
« Habitat Indigne et logements vacants »

Vous avez un projet de réhabilitation ?

Que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire bailleur, **le Programme d'Intérêt Général « habitat Indigne et logements vacants »** peut vous concerner.

La CommunauPole a lancé, pour une durée de 3 ans, un PIG sur l'ensemble des 36 communes de son territoire

Des subventions exceptionnelles de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) possibles sous certaines conditions.

Ce dispositif vise à inciter des propriétaires à réaliser des travaux dans des logements qu'ils occupent ou qu'ils mettent en location. **Il concerne prioritairement le traitement de l'habitat indigne et encourage la remise sur le marché de logements vacants.**

Cette opération vise également à améliorer les conditions de vie des habitants de l'agglomération à travers la réhabilitation durable du parc de logements privés.

Mode d'emploi :

La CommunauPole a confié au PACT de Lens et à l'ARIM, spécialistes de l'habitat ancien, l'animation de ce Programme d'Intérêt Général. L'équipe d'animation est chargée d'accompagner gratuitement les propriétaires dans leur projet de réhabilitation (études technique et financière, questions juridiques, montage des dossiers de financement…)

Contact
PACT antenne de LENS – Mr MOTTIER
44, rue Victor Hugo
Tél. . 03 21 42 93 40
info@pact-arras.fr

ARIM Hauts de France – Mr BOURGEOIS
73, boulevard de la Moselle
59000 LILLE
bruno.bourgeois@arimhdf.com

Date des permanences : le Mercredi 2 juin 2010 de 14h00 à 15h00

Le Mercredi 6 octobre 2010 de 14h00 à 15h00

En Mairie